

# Translations: Vélo à assistance électrique/6/fr

---

- L'assistance ne doit fonctionner que jusqu'à une vitesse de 25 km/h ( il est possible de pédaler plus vite, mais sans assistance)
- La puissance du moteur ne doit pas excéder 250W
- L'assistance doit être activée par le pédalage
- Quand l'utilisateur arrête de pédaler le moteur se coupe
- La modification ne doit pas altérer la sécurité et l'efficacité du freinage